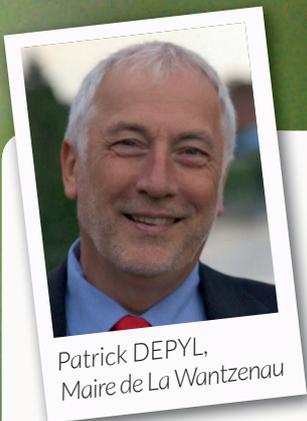


TRAIT

#26
Février 2017
la-wantzenau.fr

D'UNION

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Permettez-moi de vous parler, ce mois, de mon positionnement à l'Eurométropole. Comme vous le savez peut-être par la presse régionale, j'ai pris mes distances avec l'exécutif de notre intercommunalité.

Les raisons sont simples : je trouve anormal que les communes de la seconde couronne soient sous-représentées dans l'exécutif.

Avec l'entrée de 5 nouvelles communes, l'occasion était belle pour rééquilibrer le territoire. Ce ne fut pas possible et je le regrette. Dans nulle autre métropole en France, les pouvoirs sont autant concentrés dans la ville-centre.

Ensuite, nous avons adopté en fin d'année dernière le Plan local d'urbanisme qui comprenait deux volets : le logement et les transports.

Pour notre part, communes de la seconde couronne, nous avons accepté de construire des logements (750 pour notre village à l'horizon 2030), nous attendons désormais que les promesses en matière d'amélioration des transports publics soient tenues par l'Eurométropole.

Je resterai vigilant pour que notre village soit correctement desservi. Dans cette démarche de volonté d'affirmer les spécificités de nos communes, je ne suis pas seul et plusieurs maires ont également fait entendre une petite musique différente sans entrer dans une opposition stérile mais en se faisant respecter tout simplement.



SOMMAIRE

- p.2** | TOUTE L'ORIGINALITÉ D'UN CONCERT DES FAMILLES
- p.3** | LA WANTZENAU - TRANCHES DE VIE AIDES FINANCIÈRES À L'HABITAT PRIVÉ
- p.4** | CONSTRUIRE ET PRÉSERVER
- p.5** | «L'ESPRIT VILLAGE»...
- p.6** | LE CARNAVAL S'INVITE AU WOERTHEL ACCROCHEZ-VOUS...
- p.7** | OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... ! PROCHAINEMENT AU FIL D'EAU
- p.8** | EN IMAGES PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Mars

- 01/03** | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS À 10h et à 16h - Bibliothèque
- 05/03** | 2^{ÈME} ÉDITION DU SALON DU LIVRE De 14h à 18h - Fil d'Eau
- 10/03** | CONCERT GRÉGORY OTT TRIO À 20h30 - Fil d'Eau
- 10/03** | REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE LA TROUPEBADOUR
- 17/03** | À 20h30 - Foyer socio-culturel
- 18/03** | LES COURSES DE LA WANTZENAU À 9h45 - Stade Municipal
- 13/03** | ATELIER CULINAIRE - LE FIL D'EAU À TABLE
- 14/03** | À 19h - Fil d'Eau
- 15/03** | AUTOUR DE L'ARBRE À 10h - Bibliothèque
- 20/03** | EXPOSITION NOIRE LUMIÈRE
- 20/05** | Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque
- 25/03** | CONCERT DE L'ASSOCIATION CHEUR À CŒUR
- 26/03** | À 20h30, le samedi - Fil d'Eau
À 15h30, le dimanche - Fil d'Eau
- 29/03** | ATELIER DE PAPIER DÉCOUPÉ À 15h30 - Bibliothèque

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Patrick Depyl, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:

Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Rita Diebold & Aurélien Ebel

COUVERTURE : Célia Philibert Dit Jaime

IMPRESSION : Imprimerie Parmentier - LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : Février 2017

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

TOUTE L'ORIGINALITÉ D'UN CONCERT DES FAMILLES

Le 5 février dernier a eu lieu le traditionnel Concert des Familles de l'École de Musique de La Wantzenau.

18 familles ont participé à ce rendez-vous annuel, pour certains, des habitués, pour d'autres, des nouveaux participants et ce, pour le plus grand bonheur de nombreux spectateurs admiratifs et bienveillants.

Toutes générations confondues, ces familles sont venues jouer des morceaux choisis et arrangés spécifiquement avec talent par les professeurs de leur École de Musique.

Si la culture est un bel outil de promotion du partage et de la transmission, le concert des familles de l'École de Musique en est une merveilleuse illustration.

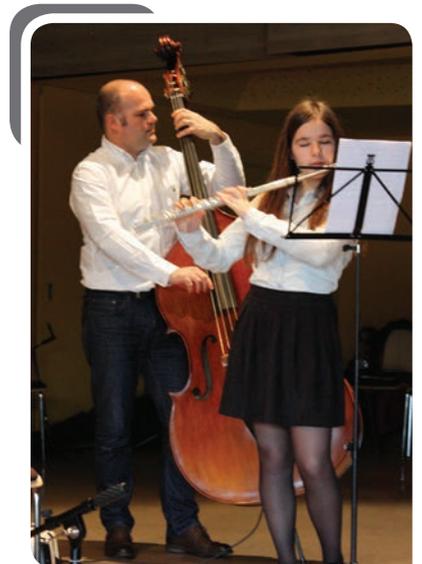
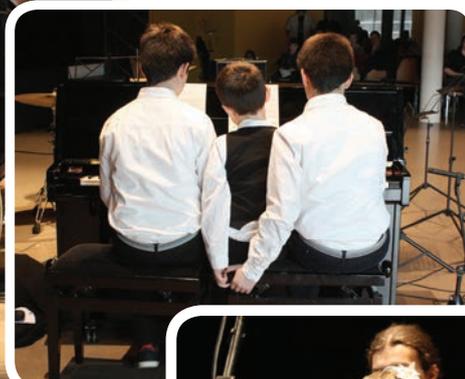
Une fois encore, le Fil d'Eau a permis de célébrer les talents de La Wantzenau et ainsi donner à toutes ces familles l'occasion de montrer le travail accompli.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Concert de Printemps :

1^{er} avril à 17h30, à l'Espace Culturel Le Fil d'Eau sur le thème des « Musiques du Monde »

(en collaboration avec les Nouvelles Activités Péri-éducatives).



LA WANTZENAU - TRANCHES DE VIE

Une solide amitié de 40 ans

C'est depuis leur service militaire à Berlin, il y a 40 ans, qu'une formidable amitié est née entre un Alsacien, un Charentais et un Girondin.

Hubert Lapp, l'Alsacien de La Wantzenau, Jean-Claude Deveau, le Charentais d'Orignolles et Francis Lalande, le Girondin de Saint-Paul de Blaye se sont rencontrés comme beaucoup de jeunes appelés à la BA (Base Aérienne) 124 d'Entzheim, puis sont partis à la BA 165 de Berlin en mai 1976, tous les trois âgés de 20 ans. Ils passent un an ensemble dans l'armée de l'air. Après leur service militaire effectué, ils sont libérés en mars 1977. « On aurait pu chacun retourner chez nous et nous disperser dans la nature, ni vu, ni connu, mais on s'était tellement bien entendu qu'on a décidé de se revoir » explique Jean-Claude. « Et on aimait tellement entendre l'accent alsacien de Hubert qu'on est resté 2 jours à La Wantzenau avant de rentrer ».

Hubert décide alors de passer ses vacances en juillet 1977 en Charente. Il part avec sa fiancée Ginette dans sa R8 de l'époque,

direction « **Les Barbins** » à Orignolles près de Cognac chez Jean-Claude, dans son exploitation agricole (Francis, viticulteur, n'habitait qu'à 30 km de celui-ci).

Au mariage d'Hubert et de Ginette en 1979, les copains sont tout naturellement invités en Alsace et Monique, la cousine de Hubert est la cavalière de Jean-Claude...ils se marièrent en 1981.

Et c'est ainsi que la vie a suivi son cours. Comme chez tous les jeunes couples, les baptêmes succédèrent aux mariages, toujours entrecoupés de séjours chez les uns et les autres pour y passer des vacances en été ou pour y réaliser des travaux.

Donc, au fil des ans, les enfants des trois copains ont pratiquement grandi ensemble, même si 1000km les séparaient ou ont fait des stages soit en Gironde, soit en Alsace.

Et Hubert conclut : « Lorsqu'on se retrouve chez l'un de nous trois, on fait la fête, mais en cas de coup dur on répond toujours présent, malgré la distance et c'est ce qui nous tient unis depuis toutes ces années ».

En 2016, les trois inséparables ont fêté leurs 60 ans ainsi que leur 40 ans d'une belle et solide amitié, qu'ils espèrent encore très longue !

Rita Diebold



Hubert, l'Alsacien, Jean-Claude, le Charentais et Francis, le Girondin © crédit photo : Rita Diebold

AIDES FINANCIÈRES À L'HABITAT PRIVÉ

L'Eurométropole développe une politique volontariste d'accompagnement des particuliers propriétaires, mais également locataires, en matière de rénovation, d'amélioration, d'adaptation ou encore de gestion locative de leur logement.

Différents types d'aides financières, conditionnées à des plafonds de ressources, ainsi que conseil et accompagnement personnalisés et gratuits sont destinés aux résidents de l'ensemble des communes de l'Eurométropole.

Pour plus d'informations, des brochures explicatives sont également à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Strasbourg eurométropole

jusqu'à 80% de financement pour mieux RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

03 68 98 70 26 / strasbourg.eu

Strasbourg eurométropole

jusqu'à 70% d'abattement fiscal pour mieux LOUER VOTRE LOGEMENT

03 68 98 70 26 / strasbourg.eu

CONSTRUIRE ET PRÉSERVER «L'ESPRIT VILLAGE»...

Lors de la rencontre citoyenne du 30 janvier dernier, ont été présentés nos projets concernant le Trissematt et le Schwemmloch*.

Ces deux grands projets sont essentiels pour l'avenir de notre village, ils vont nous permettre de répondre aux exigences du contrat de mixité sociale signé avec l'Etat et de respecter nos engagements du PLU¹. Mais ils doivent également s'intégrer dans le village existant avec son patrimoine et sa densité d'habitation.

C'est la quadrature du cercle, comment construire 750 logements à l'horizon 2030 et respecter le charme de notre village ? C'est un enjeu pour la population déjà présente, mais c'est aussi très important pour les populations futures qui choisiront La Wantzenau en grande partie sur l'image actuelle qu'ils en ont, un village où il fait bon vivre...

Les deux projets sont très différents dans leur envergure et dans leur avancement. Il conviendra de bien les « séquencer » pour permettre d'offrir aux habitants les possibilités d'un parcours résidentiel évolutif et cohérent.

LE TRISSEMMATT

C'est un terrain de plus de 2 ha, à proximité du centre du village entre la route de Strasbourg et la voie ferrée. Après avoir exploré la possibilité de création d'une AFUL², le choix s'est porté sur la consultation de 4 bailleurs sociaux qui devaient constituer une équipe avec un promoteur et un architecte. C'est le projet proposé par Habitat de l'Ill qui a très nettement eu la préférence des riverains et du conseil municipal réuni en commission plénière.

Ce futur quartier comprendra 84 logements dont 31 logements aidés, des logements en accession sécurisée et des logements classiques, y compris des maisons individuelles.

Nous avons formulé dans le cahier des charges deux exigences principales, le respect de la tranquillité de l'impasse des Roses et une volonté de conserver des toits avec des pentes.

Ce projet a d'ores et déjà été présenté à l'Eurométropole et aux services de l'Etat qui ont reconnu sa qualité urbanistique.



Plan masse Projet Trissematt
© crédit image : K&+ ARCHITECTURE GLOBALE



Vues perspective et insertion dans l'existant
Projet Trissematt
© crédit image : K&+ ARCHITECTURE GLOBALE

Le calendrier prévisionnel prévoit la livraison des premiers logements fin 2019 et début 2020. Avant cela, de nombreux sujets restent à préciser. Cela sera fait lors de groupes de pilotage associant très largement le bailleur, l'architecte, les propriétaires, le promoteur et la collectivité.



¹ PLU : Plan Local d'Urbanisme

² AFUL : Associations Foncières Urbaines Libres

LE SCHWEMMLOCH*

Le projet suit son cours et les personnes présentes à la réunion publique ont pu apprécier le travail de la SERS et de son urbaniste, le cabinet DRLW. La municipalité vient d'accepter un second avenant technique précisant les contours précis du terrain qui fera l'objet d'un permis d'aménager. A l'intérieur des 12,8 ha du projet, la commune conservera 50 ares permettant de construire le moment venu et le cas échéant un équipement public. Il s'agit d'une réserve foncière qui sera viabilisée par notre aménageur, la SERS.

Certains d'entre vous peuvent légitimement s'interroger sur la lenteur de ce projet important.

C'est pour une large part explicable :

- par la recherche d'une meilleure valorisation pour les propriétaires ;
- par les contraintes d'inondabilité du terrain ;
- et par l'attente de l'adoption du texte définitif du PPRI. Nous en avons déjà largement parlé.

Pendant ce temps, les premières esquisses des urbanistes ont été dessinées pour placer les 400 logements du projets sur la surface constructible.

Aucune tour de 25 m à l'horizon, comme certains ont pu vous le laisser croire, mais des bâtiments collectifs avec des hauteurs raisonnables et un grand nombre de maisons individuelles. Les modes de déplacements doux seront privilégiés (*piéton, vélo*) à l'intérieur de cette emprise avec une place particulière pour les espaces verts.



Une réflexion approfondie sera menée sur la place de la voiture dans ce nouveau quartier. La proximité avec la gare et les nouveaux modes de déplacements tels l'auto-partage, nous poussent à étudier des hypothèses permettant de limiter le nombre des places de parking. Mais cela doit rester compatible avec notre situation de commune de seconde couronne de l'agglomération. Cette réflexion pourrait nous permettre d'envisager le label «*éco-quartier*» innovant.

La route reste longue avant la livraison des premiers logements, mais le cap est tracé.

Comme pour le Trissematt, de nombreuses questions se posent encore à ce stade, toits plats avec attiques, toits en pente, présence et emplacement de commerces, habitats participatifs... la liste est encore longue.

De nombreuses réunions sont à prévoir pour rythmer l'avancée de ce projet qui doit être une vitrine pour notre village. Nos ambitions sont grandes et partagées avec notre aménageur.

D'autres quartiers vont voir le jour aux quatre coins de notre agglomération, le Schwemmloch` devra être l'endroit choisi par les futurs habitants pour la qualité de ses constructions et pour son environnement. Collectivement, nous devons en être fiers...

* *Ce nom reste provisoire dans l'attente d'une belle idée faisant large consensus.*

Patrick DEPYL, Maire



Vue perspective et insertion dans l'existant
Projet Schwemmloch
© crédit image : DRLW Architectes

LE CARNAVAL S'INVITE AU WOERTHEL

Cette année, nous avons fêté carnaval avec un peu d'avance dans notre école.

Jeudi 9 février 2017, nous avons proposé une matinée bricolage aux élèves, autour du thème de carnaval.

Avec l'aide de parents, les enfants ont fabriqué des maracas, des masques de loup, des guirlandes, des mobiles, etc. Le lendemain, tout le monde est venu avec son déguisement à l'école.

Nous avons des super-héros, des policiers, des animaux, des pirates, des pompiers et évidemment des princesses. Un vrai festival de couleurs. Nous avons partagé un goûter festif en musique et en chansons.

L'équipe du Woerthel



ACCROCHEZ-VOUS...

Du 16 au 20 janvier 2017, deux classes de l'Ecole III et Ried sont allées à Roc en Stock à Strasbourg. C'est un lieu extraordinaire pour apprendre à escalader.

Chaque jour nous avons pris le bus. Nous étions accueillis par 3 animateurs : Mickaël, Sébastien et Nicolas. Ils nous ont appris à mettre un baudrier et à respecter des règles de sécurité.

Après un échauffement, nous faisons des ateliers pour progresser. Il y avait l'épreuve du courage (*pour aller le plus haut possible*) et un parcours en hauteur avec une tyrolienne.

Dans la grande salle de Roc en Stock, nous pouvions tester des voies (*de la difficulté 2 à la difficulté 6*). Nous étions vraiment contents de nous entraider en tenant des rôles différents : grimpeur, mais aussi assureur et contrôleur.

Le dernier jour, les animateurs ont fait une démonstration d'escalade « *en tête* » avec des dégaines. Ça donne envie d'y retourner pour progresser encore !

*Les élèves du CE1 (Mme Wendel et Mme Léonhart)
et les élèves du CE2-CM1 (Mme Carayrou et Mme Léonhart)*



OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... !

Nous vous attendons toutes et tous les 10, 11 mars 2017 ainsi que les 17 et 18 mars 2017, au foyer socioculturel, à 20h30 pour une nouvelle pièce de Jérôme Dubois, « *L'héritage diabolique de tata Odette* ! »

Résumons la pièce : Les neveux de tata Odette doivent se rendre chez le notaire pour prendre connaissance du testament de celle-ci. Au retour, l'ambiance n'est pas à la fête. Tata Odette a en fait légué sa maison à des clochards, laissant à ses propres neveux comme seul héritage, une énigme : « *Votre héritage se trouve là où vous vous y attendez le moins !* »

Commence alors une course à l'héritage hilarante parsemée d'indices, imaginée par tata Odette pour le moins rancunière !

Car l'héritage sera à la hauteur du peu de considération qu'elle avait envers ses neveux, c'est-à-dire diabolique mais alors tellement drôle aussi.

A vous de venir découvrir tous ces personnages hauts en couleur.

Cette année, le meilleur plateau sera remis à l'association « *Les semeurs d'étoiles* » du père Denis Ledogar.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre sur la page « *Facebook* » tenue à jour assez régulièrement.

N'hésitez pas. Cela sera notre lien de contact, nous comptons sur vous.

La Troupebadour

LA TROUPEBADOUR Théâtre Français

Présente

« L'HERITAGE DIABOLIQUE DE TATA ODETTE »

Une comédie en 2 actes
de Jérôme Dubois

Mise en scène : Nicole LIO

Vendredi 10 mars 2017 à 20h30

Samedi 11 mars 2017 à 20h30

Vendredi 17 mars 2017 à 20h30

Samedi 18 mars 2017 à 20h30

AU FOYER SOCIOCULTUREL
4, rue du Patronage
LA WANTZENAU

Petite restauration

ENTRÉE LIBRE

PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

2^{ÈME} SALON DU LIVRE

Dimanche 5 Mars 2017 de 14h à 18h

La Wantzenau accueille la Société des Écrivains d'Alsace, de Lorraine et du Territoire de Belfort pour la 2^{ème} édition du Salon du livre. Une trentaine d'auteurs régionaux présentera ses ouvrages au public : récits, romans, contes et légendes,... de quoi satisfaire tous les lecteurs.



GRÉGORY OTT TRIO

Vendredi 10 mars à 20h30

Chrome est le troisième album du Grégory Ott Trio. Au détour de ces nouvelles compositions, les réminiscences de musique classique et pop nourrissent un jazz expressionniste et mélodique.

EN BREF

► Nouveau à La Wantzenau

Eric Kauffmann et son équipe sont heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine du MM Park le **1^{er} Mars 2017 à 9h !**

Après 7 années de travaux et de mise en place de la collection, venez découvrir cet espace unique en Europe, situé à LA WANTZENAU.

Le MM Park permet à toute la famille de découvrir l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à travers une exposition originale et unique en Europe, sur plus de 7000 m².

Trois espaces sont à découvrir :

- les collections (*uniformes, armes, bunker, etc.*) dont la collection Sussex qui rassemble plus de 400 objets et souvenirs originaux et inédits consacrés au monde du renseignement et de l'espionnage;
- une zone de loisirs et de détente pour les familles (*cinéma, simulateur de vol, parc accrobranche, etc.*);
- Le MM Park propose également la location d'espaces pour l'organisation de réunions, présentations, séminaires, assemblées générales, anniversaires, colloques, etc.

Le MM Park, c'est une nouvelle façon de découvrir l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

L'inauguration officielle du MM Park de La Wantzenau aura lieu le 4 mars 2017.

► À vos graines, prêts, fleurissez...

Chaque année, l'ADT (*Alsace Destination Tourisme*), mandatée par le Conseil départemental, organise un concours des maisons, villes et villages fleuris. Le concours des maisons fleuries récompense les initiatives privées en matière du fleurissement. La participation à ce concours fait partie intégrante de notre volonté de décrocher une 4^{ème} fleur au concours des Villes et Villages fleuris. Donc appel est lancé à toutes les mains vertes de La Wantzenau qui souhaitent nous envoyer leurs photos numériques à : info@la-wantzenau.fr
Merci!

► Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le **mercredi 5 avril 2017 à 20h.**

Vous retrouverez toutes les dates des prochains conseils municipaux sur notre site : http://www.la-wantzenau.fr/La_Mairie (*Rubrique Conseil Municipal*).

► Une heure de plus ou de moins... ?

N'oubliez pas, dans la nuit du **25 au 26 mars prochain**, d'ajouter une heure à vos montres, horloges et autres réveils !!!

EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Tout... sauf le couple - Le Fil d'Eau (13/01/17) © Aurélien EBEL
2. Concert classique - Le Fil d'Eau (28/01/17) © Aurélien EBEL
3. Concert des Familles - Le Fil d'Eau (05/02/17) © Célia PHILIBERT DIT JAIME

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

Aucun texte ne nous est parvenu

► Liste d'Entente Communale

Lors du dernier conseil, nous avons voté contre le budget 2017 et le maintien du taux des taxes locales.

Ces deux votes qui sont cohérents avec nos prises de position depuis le début du mandat, méritent, plus que les sarcasmes de la majorité municipale, quelques explications. Nous avons fait part, à de nombreuses reprises, de nos inquiétudes quant à la politique budgétaire menée : de lourds investissements, un excédent budgétaire qui se réduit fortement de prévision en prévision, un plan de financement optimiste qui n'autorise aucune marge de manœuvre et ne tolère aucun imprévu...

Il aurait été facile de céder aux sirènes de la démagogie, en encourageant le refus du Maire d'augmenter les impôts locaux. Cohérents, nous défendons l'idée qu'il est plus judicieux de les augmenter régulièrement de 1% plutôt que de prendre le risque d'une augmentation radicale lorsqu'on aura plus d'autre choix.

Nous faisons également le pari de l'honnêteté : il nous semble plus courageux d'assumer ouvertement une légère augmentation des impôts que de mettre en place en 2016 une taxe sur l'électricité (TCCFE sur vos factures) équivalente à une augmentation moyenne de 4,5% de la taxe d'habitation.

Nos positions n'ont qu'un seul objectif : défendre les intérêts de notre village sans démagogie, ni clientélisme, en nous basant toujours sur des faits, des chiffres et des arguments. Nous avons été toujours ouverts au débat pour peu qu'il se fasse sur ces bases, sans caricature ni procès d'intention.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 14 février 2017)